

La Lettre de l'Etat en Eure-et-Loir et en région Centre



PRÉFET DE LA RÉGION
CENTRE

Septembre 2013

www.eure-et-loir.gouv.fr
www.centre.gouv.fr

dans votre DEPARTEMENT

EDITORIAL par Michel REYMONDON, Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale

DOSSIER :

- **La bataille pour l'emploi** : Le préfet parraine des emplois d'avenir à la régie de quartiers de Mainvilliers; Présentation à la presse du dispositif préparatoire aux concours des finances publiques en faveur de candidats de la zone de sécurité prioritaire de Dreux ; page 1

ACTUALITES :

- **La télé-déclaration des aides directes de la PAC en 2013 : bilan** page 2

- **Mouvements dans les services de l'Etat** : M. Frédéric ROSE, Sous-préfet de Dreux depuis le 9 septembre 2013 ; M. Laurent BOILLEE, nouveau Directeur de la réglementation et des libertés publiques à la préfecture d'Eure-et-Loir ; Le colonel Gérard FONTAINE a pris le commandement de la base aérienne de Châteaudun ; Mutation du Directeur départemental de la sécurité publique, M. Patrick MEYNIER, nommé dans l'Essonne ; page 4

EN BREF :

- **Journées européennes du patrimoine** à l'Hôtel des Ligneris : près de 450 visiteurs le dimanche 15 septembre 2013 ; Prochain **congrès annuel de l'Association des Maires** et des présidents d'EPCI d'Eure-et-Loir : samedi 28 septembre 2013 à Châteaudun ; **L'Agenda**; page 7

dans votre RÉGION

DOSSIER :

- **Emploi** : 1100 formations en plus pour les demandeurs d'emploi d'ici fin 2013 page 10

ACTUALITES :

- **Culture** : Inauguration du FRAC (Fonds régional d'art contemporain) Centre page 12

- **Artisanat** : La gastronomie en fête !! page 13

- **Alimentation** : Quelle politique alimentaire en région Centre ? Mobiliser tous les acteurs de la chaîne, pour que « Bien manger soit l'affaire de tous » page 14

- **Achats de l'Etat** : Les parkings des services de l'Etat en région Centre équipés en bornes de recharge électrique page 16

- **Défense** : Rencontre sur les possibilités de marchés du ministère de la Défense (hors armement) : jeudi 3 octobre 2013 page 17

- **L'INSEE Centre vous informe** : Résultats détaillés du recensement de la population 2010 disponibles au niveau communal page 17

Sommaire



La Lettre de l'État en Eure-et-Loir et en région Centre – Septembre 2013

Directeur de la publication : Didier MARTIN, Préfet d'Eure-et-Loir

Directeur de rédaction : Guillaume ROBILLARD, Directeur de Cabinet

Comité de rédaction et illustrations : services de l'Etat en région Centre et en Eure-et-Loir



Michel REYMONDON

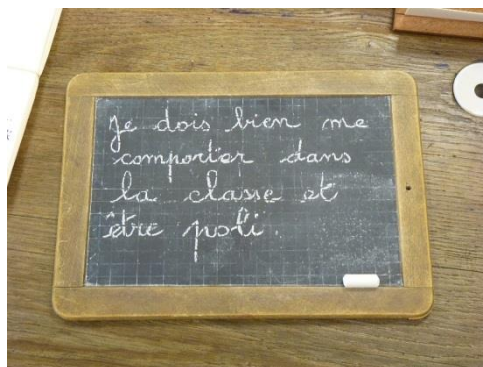
**Directeur Académique des Services de l'Éducation
Nationale**

Département d'Eure-et-Loir

« La rentrée 2013 est la rentrée de la refondation de l'école avec la loi d'orientation et de programmation du 8 Juillet 2013. L'objectif de la refondation est une école plus juste et plus performante. Pour cela, des moyens supplémentaires ont été attribués au département qui, par ailleurs, connaît une progression régulière de ses effectifs d'élèves. La dotation supplémentaire porte notamment sur 30 postes dans le premier degré et 23 dans le second degré ainsi que 77 contrats aidés pour l'aide aux établissements scolaires.

En plus de l'accompagnement des élèves handicapés, objet d'une attention constante et doté des moyens humains supplémentaires, la refondation met l'accent sur la rénovation de l'enseignement du premier degré, concrétisée dans le département par la mise en œuvre de deux mesures :

- La scolarisation des enfants de moins de trois ans dans sept dispositifs à Chartres, Dreux et Châteaudun
- L'attribution d'un maître supplémentaire dans 16 écoles de l'éducation prioritaire.



L'accueil, l'accompagnement et la formation des futurs professeurs est également une mesure importante de la rentrée 2013 qui tranche avec les dispositions des années précédentes.

Enfin, cette rentrée est également marquée par le fait que les 56 écoles (sur 358) du département ont adopté le rythme de quatre jours et demi d'école dans la semaine. Les 30 communes concernées expérimentent le retour à neuf demi-journées de classe et surtout la mise en place d'un PEDT (projet éducatif territorial) qui regroupe les activités éducatives organisées en dehors du temps scolaire. Le rythme de quatre jours et demi s'appliquera à toutes les écoles à la rentrée 2014, l'année scolaire 2013/2014 permettra aux collectivités de travailler à l'élaboration de leur projet ».

Michel REYMONDON

Le préfet parraine des emplois d'avenir à la régie de quartiers de Mainvilliers

En présence de M. CHATEL, Maire de Mainvilliers et conseiller régional et à l'invitation de Mme JULIEN, Présidente et de M. MONTGUILLON, Directeur, le Préfet a visité le 30 août dernier la régie de quartiers « Reconstruire ensemble ».



Accompagné de Mme KIRZIN PRADEL, Déléguée du Préfet dans les quartiers, et de M. ANTON de l'UT-DIRECCTE, le Préfet a parrainé 3 jeunes recrutés par la régie en emplois d'Avenir.

Dans son intervention, le Préfet a signalé que **le cap des 350 emplois d'avenir créés en Eure-et-Loir depuis fin 2012 avait été franchi fin août**. Il a appelé l'ensemble des acteurs du dispositif à poursuivre leur mobilisation : associations, collectivités locales, entreprises.

Le préfet face aux jeunes signataires des emplois d'avenir

Pour en savoir plus : <http://travail-emploi.gouv.fr/emplois-d-avenir>

Présentation à la presse du dispositif préparatoire aux concours des finances publiques en faveur des candidats de la zone de sécurité prioritaire (ZSP) de Dreux

Le 4 septembre, le Préfet d'Eure-et-Loir, Didier MARTIN, le Sous-préfet de Dreux, Abdel-Kader GUERZA, et le Directeur départemental des finances publiques, Jacques BAZARD, ont présenté à la presse le nouveau dispositif de préparation aux concours de contrôleurs des finances publiques en faveur des candidats de la ZSP de Dreux.

Ce dispositif vise à **préparer gratuitement et pendant une année des candidats bacheliers de la ZSP par la mise en place d'une formation spécifique et d'un accompagnement individualisé** par des hauts cadres de l'administration départementale.

Cette 1^{ère} année expérimentale, qui s'inscrit dans les mesures d'accompagnement social des habitants de la ZSP, mobilise les services de l'Etat, les collectivités et les organismes chargés de l'emploi.



Visite de l'entreprise C.L.I.P. par la sous-préfète de Nogent-le-Rotrou



Le 12 septembre, M. POTTIER, Directeur du Site, a accueilli Mme Michèle BAMEUL, Sous-préfète de Nogent-le-Rotrou, accompagnée de Mme Paule CHERRE, Secrétaire Générale de la sous-préfecture, pour une visite de l'entreprise C.L.I.P, située à Thiron-Gardais.

Cette PME, d'une trentaine de salariés, est spécialisée dans la production et le conditionnement de produits destinés à l'automobile.

1 – Bilan national

En 2013, près de 290 000 dossiers d'aides surfaces Politique Agricole Commune (PAC) ont été télé-déclarés sur TelePAC, soit plus de 76 % des demandes (258 000 en 2012). Ce taux supérieur à l'objectif initialement souhaité de 70 % pour la campagne 2013 démontre la mobilisation commune des agriculteurs, des organisations professionnelles, des organismes de services et de l'administration.

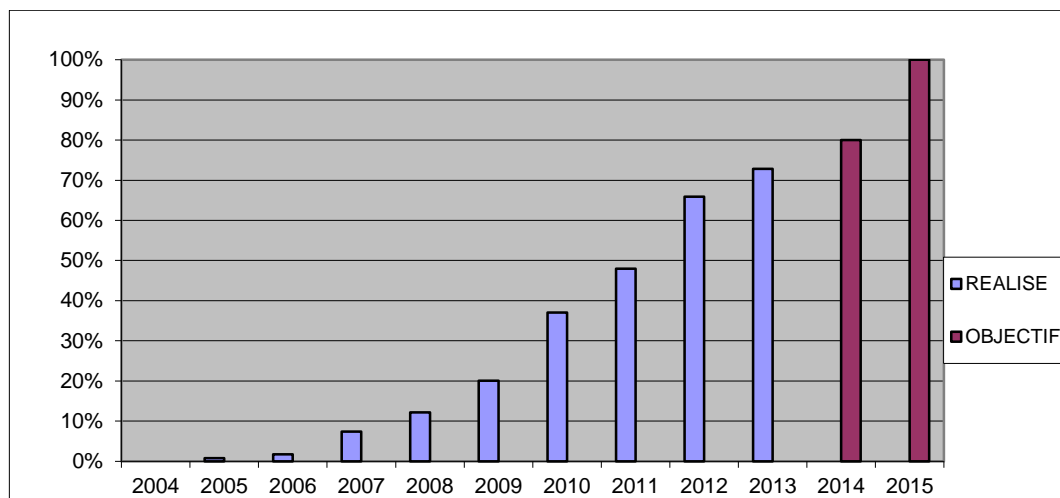
Les résultats de la campagne de télé-déclaration des aides agricoles 2013 confirment l'adhésion massive des exploitants agricoles à l'application internet des télé-procédures. **TelePAC n'est pas seulement un outil de déclaration des aides mais permet aussi aux exploitants agricoles d'accéder en toute sécurité à leurs informations personnelles et à l'ensemble de leurs documents administratifs tout au long de l'année.**

Types d'aides	Taux réalisés en 2012		Taux réalisés en 2013	
	National	Eure-et-Loir	National	Eure-et-Loir
Ovins	69 %	92 %	81 %	91 %
Caprins	79 %	80 %	85 %	60 %*
PMT Vaches Allaitantes	86 %	91 %	88 %	95 %
Aides surfaces	67 %	66 %	76 %	73 %

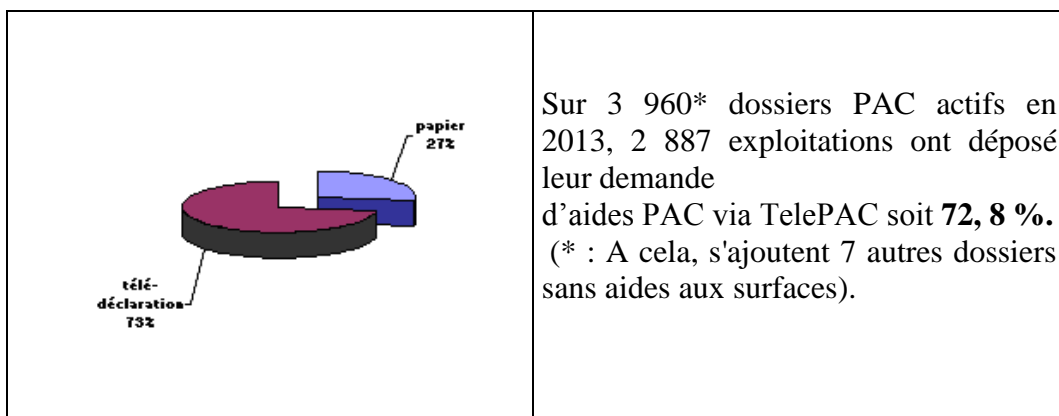
* faible nombre de producteurs 5 ; volatilité importante (-1 télé-déclaration = -20 %)

2 - Bilan départemental

Evolution de la télé-déclaration des aides surfaces Eure-et-Loir



Répartition des dossiers des aides aux surfaces en fonction du mode de dépôt



Sur 3 960* dossiers PAC actifs en 2013, 2 887 exploitations ont déposé leur demande d'aides PAC via TelePAC soit **72,8 %**. (* : A cela, s'ajoutent 7 autres dossiers sans aides aux surfaces).

Profil des déposants en fonction de leur statut juridique

Déclarants		Total	Telepac	%	Papier	%
Sociétaire	GAEC	115	94	81,7	21	18,3
	SCEA	410	332	81,0	78	19,0
	EARL	1 082	918	84,8	164	15,2
Total sociétés		1 607	1 344	83,6	263	16,4
Individuel		2 327	1 526	65,6	801	34,4
Succession & indivision		33	17	52,5	16	48,5
TOTAUX		3 960	2 887	72,8	1 080	27,2

Parmi les formes sociétaires, plus de 4 exploitations sur 5 ont télé-déclaré en 2013.

Parmi la forme individuelle, cette proportion est de 2 exploitations sur 3.

3 - Perspectives pour la télé-déclaration des aides aux surfaces en 2014 et en 2015

La décision de supprimer l'envoi des dossiers papier en 2015 pour tous les départements rentre dans le cadre de la modernisation des procédures et, à présent, est arrêtée par le ministère de l'agriculture.

Les efforts pour accompagner le passage à la télé-déclaration en 2014 et 2015 viseront :

- les **exploitations individuelles de petite taille** (public de retraités et de pluri-actifs, plus difficile à atteindre) qui, en 2013, ont représenté 47 % des dépôts papier pour les surfaces exploitées inférieures à 50 ha ou 64 % si l'on retient le seuil de 100 ha ;
- en second lieu, **des sociétés exploitant plus de 100 ha** qui ont représenté 19 % des déposants papier en 2013.

Comme les années précédentes, la DDT, les organisations professionnelles agricoles (Chambre d'Agriculture, syndicats agricoles, coopératives), les centres de gestion et de comptabilité et les établissements d'enseignement agricole se mobiliseront, mais plus particulièrement sur ces 2 types de publics en 2014.

La progression de la télé-déclaration ces dernières années résulte, auprès de la DDT, des accompagnements de la Chambre d'agriculture, de la FDSEA, de centres de gestion (CER France Alliance Centre, AS28), de la coopérative Interface céréales et également de la mise à disposition de locaux informatiques par la Chambre d'agriculture à Miermaigne, par la coopérative agricole AXEREAL à Châteaudun, par la mairie de Senonches en lien avec le point cyberemploi et par la Maison familiale rurale de Beaumont-les-Autels.

Les très bons taux de télé-déclaration des aides animales sont l'illustration d'une part d'un accompagnement spécifique et d'autre part de l'abandon progressif des dossiers "papier" adressés aux éleveurs et devenu définitif depuis 2012.

Pour en savoir plus sur la télé-déclaration : www.eure-et-loir.equipement-agriculture.gouv.fr

M. Frédéric ROSE, Sous-Préfet de Dreux depuis le 9 septembre 2013

2003-2005 – Elève de l'Ecole Nationale de la Magistrature
2005-2007 - Substitut du procureur de la République (Tribunal de grande instance de Senlis)
2007-2009 - Cabinet du Garde des sceaux, Ministre de la justice.
2009-2012 - Sous-préfet, directeur de cabinet du préfet de la Vendée, puis du préfet du Finistère
2012-2013 - Chef de cabinet du préfet de police de Paris



1/ Vous venez de prendre vos fonctions de sous-préfet de l'arrondissement de Dreux. Quelles motivations ont guidé ce choix de la « territoriale » après Paris ?

« Une sous-préfecture est un échelon administratif de proximité, de terrain, au contact des élus, des acteurs économiques et associatifs et des usagers. Répondre aux attentes concrètes de nos concitoyens, en termes d'emploi, de sécurité, d'aménagement du territoire (en particulier pour faire vivre la ruralité) et de qualité de vie est un extraordinaire défi et une grande motivation en particulier dans un arrondissement de contrastes comme celui de Dreux.

La sous-préfecture permet aussi de travailler avec des collaborateurs expérimentés qui apportent une précieuse expertise technique, juridique ou budgétaire en fournissant un véritable travail d'équipe. Les agents des sous-préfectures sont de plus en plus polyvalents, toujours disponibles et réactifs. Ils savent s'adapter aux attentes des usagers pour rester un service public au service du public.

Je suis donc ravi d'arriver à Dreux où j'ai reçu un accueil très chaleureux.

2/ Comment abordez-vous votre rôle de sous-préfet d'arrondissement ?

« Je veux être un sous-préfet utile, au service de tous.

L'Etat doit être proche, modeste et réactif.

Proche, c'est être présent sur le terrain, à l'écoute des élus, des habitants des villes et des campagnes, des entreprises. Il faut aller à la rencontre de nos concitoyens pour connaître leurs attentes et y répondre.

Modeste, c'est savoir aider, accompagner, faciliter les projets à enjeux pour notre territoire et conseiller les décideurs.

Réactif, c'est vivre au rythme de notre société. Dans une situation économique fragile, les entreprises, les élus et les particuliers ont besoin d'un Etat réactif, qui répond présent immédiatement. »

3/ Quels sont les axes prioritaires de votre action ?

« Les trois priorités de mon action sont claires : l'emploi, la sécurité et les territoires (urbains et ruraux). Je les déclinerai sous l'autorité de Didier Martin, préfet d'Eure-et-Loir.

L'emploi est un sujet de préoccupation majeur. Il faut travailler en lien avec tous les partenaires pour favoriser la formation, aider les jeunes à trouver un premier emploi notamment grâce aux contrats d'avenir, aider les entreprises à trouver la main d'œuvre nécessaire. De nombreuses actions ont déjà été lancées et les premiers résultats encourageants sont apparus. Il faut poursuivre les efforts car il reste encore beaucoup à faire.

La mise en œuvre de la Zone de Sécurité prioritaire de Dreux, mais aussi la sécurité des personnes et des biens dans les zones rurales constituent ma deuxième priorité d'action. Les forces de police et de gendarmerie sont particulièrement mobilisées. Là aussi, des résultats encourageants sont observés, en particulier dans la ZSP où les violences aux personnes connaissent une nette diminution.

Enfin, je veillerai au développement harmonieux des territoires de l'arrondissement pour que les villes comme les zones rurales accèdent à un service public de qualité et bénéficient d'un soutien indéfectible de l'Etat. »

M. Laurent BOILLEE, nouveau directeur de la réglementation et des libertés publiques à la préfecture d'Eure-et-Loir

Laurent BOILLEE

**Directeur départemental de la
réglementation et des libertés publiques**

Préfecture d'Eure-et-Loir

Nous l'avons interrogé sur ses premières impressions.



1/ Vous avez été récemment nommé DRLP. Qu'est-ce qui a orienté ce choix de carrière ?

« Ma nomination sur le poste de directeur de la réglementation et des libertés publiques à la préfecture de Chartres s'inscrit dans le cadre d'une mobilité géographique et fonctionnelle, mobilité qui s'impose lorsque l'on souhaite occuper un premier poste de conseiller d'administration de l'intérieur et de l'Outre-Mer (CAIOM). En tout état de cause il ne s'agit pas d'un choix, je dirais qu'il s'agit de la rencontre entre un vœux formulé par un candidat et les attentes de la préfecture d'accueil. Je souhaitais quitter le département du Rhône et l'orientation vers un poste de directeur de la réglementation s'inscrit dans le droit fil des derniers postes que j'ai occupés en Préfecture ».

2/ De quelle manière concevez-vous votre nouveau rôle ?

« Selon moi, on ne peut s'engager dans de nouvelles fonctions, sans, au préalable, faire la démarche de comprendre le contexte et les modes de fonctionnement de la structure que l'on rejoint. C'est ce à quoi je m'emploie, entre autres, depuis mon arrivée le 2 septembre à la Préfecture d'Eure et Loir.

Cela passe également par la connaissance des équipes avec lesquelles je vais travailler. Pour moi, le directeur est la courroie de transmission entre ses services, dont il est à la fois l'animateur et la voix, et le corps préfectoral, qui entend que les missions soient assurées efficacement et que les orientations fixées par lui soient mises en œuvre ».

3/ En quelques mots, quels sont les grands dossiers qui vous attendent ?

« A court terme, il s'agit de réussir le passage de l'audit de qualité (Qualipref 2) à la fin de l'année et de contribuer, pour ce qui concerne la direction, à la mise en œuvre de la Directive Nationale d'Objectif (DNO) dans le cadre du département.

A un terme un peu plus éloigné, l'année 2014 aura un calendrier électoral chargé, élections municipales, européennes et élections sénatoriales en septembre, scrutins pour lesquels les services ont un objectif de résultat ».

Le colonel Gérard FONTAINE a pris le commandement de la base aérienne de Châteaudun



Au terme de deux années de commandement à la tête de la base aérienne de Châteaudun et comme délégué militaire départemental, le Colonel PARSI a passé le relais le 30 août au Colonel FONTAINE.

La cérémonie de passation de commandement a eu lieu notamment en présence du général de corps d'armée LAURENT, Commandant du soutien aux forces aériennes, du préfet Didier MARTIN, de la Sous-Préfète de Nogent-le-Rotrou représentant le Sous-Préfet de Châteaudun, du député Philippe VIGIER, du maire de Châteaudun, Didier HUGUET, des conseillers généraux FAUVE et TEROUINARD et de nombreuses autres personnalités.

Retrouvez cet article sur le site : <http://www.eure-et-loir.gouv.fr/Actualites/Agenda>

Mutation du Directeur Départemental de la Sécurité Publique, M. Patrick MEYNIER, nommé dans l'Essonne



Le 6 septembre, le Préfet d'Eure-et-Loir Didier MARTIN a organisé à l'Hôtel des Ligneris une cérémonie en l'honneur du départ de M. Patrick MEYNIER, DDSP du département, nommé en Essonne, en présence de parlementaires, d'élus, du procureur de la République, des membres du corps préfectoral, des chefs des services de l'Etat dans le département, des commissaires, officiers et personnels de la DDSP d'Eure-et-Loir, de nombreux invités et de la presse.

Dans son allocution, le Préfet a notamment rappelé quelques actions fortes auxquelles a participé le DDSP durant ses 6 dernières années sur le territoire : la réforme des services départementaux de renseignement en 2008, en intégrant les anciens « renseignements généraux » au sein des services de la sécurité publique, le développement de la police technique et scientifique qui contribue à la forte augmentation des taux d'élucidation d'affaires, la création par la police judiciaire d'une antenne du GIR à Dreux destinée à renforcer la lutte contre l'économie souterraine, la mise en place de la nouvelle Zone de Sécurité Prioritaire du plateau Est de Dreux, la participation à la gestion de grands événements dans le département tels que l'avant dernière étape du Tour de France 2012, entre Bonneval et Chartres. Le Préfet a également rappelé l'engagement exceptionnel de M. MEYNIER contre la drogue.

Retrouvez cet article sur le site : <http://www.eure-et-loir.gouv.fr/Actualites/Agenda>

EN EURE-ET-LOIR En bref...

Journées Européennes du Patrimoine à l'Hôtel des Ligneris (Hôtel préfectoral) Près de 450 visiteurs le dimanche 15 septembre 2013 !

La préfecture d'Eure-et-Loir (Hôtel des Ligneris) a ouvert ses portes dimanche 15 septembre 2013 à l'occasion de la 30ème édition des journées européennes du patrimoine.



L'exposition de l'Office National des Anciens Combattants « Jean Moulin, une vie d'engagements » était installée dans la cour d'honneur de la préfecture où cet illustre Préfet d'Eure-et-Loir, héros de la résistance, a servi de février 1939 à novembre 1940.

Les visiteurs ont pu admirer cette exposition avant d'accéder aux salons de réception et à la salle à manger, dans le cadre de visites commentées par les agents de la préfecture.



Le Préfet prenait ensuite lui-même le relais pour présenter son bureau, rappeler le parcours de Jean Moulin en Eure-et-Loir et expliquer aux visiteurs son travail au quotidien.

Au total, ce sont plus de 450 personnes qui ont bénéficié d'une visite guidée de la préfecture lors de ces journées européennes du patrimoine, à l'issue de laquelle un petit livret sur le métier de préfet leur a été remis.

Retrouvez cet article sur le site : <http://www.eure-et-loir.gouv.fr/Actualites/Agenda>



**CONGRÈS ANNUEL
DE L'ASSOCIATION DES MAIRES
ET DES PRÉSIDENTS D'EPCI D'EURE-ET-LOIR**
Samedi 28 septembre 2013 à Châteaudun (Espace Malraux)

« Collectivités territoriales : quelles perspectives d'investissements »

9h00 : visite des stands

**10h00 : séance plénière : "Collectivités territoriales
quelles perspectives d'investissements ?"**

- Accueil des intervenants et présentation de la table ronde : M. Gérard HAMEL, *Président de l'AM28, Maire de Dreux*
- État des lieux de l'agence de financement des collectivités territoriales Mme Soraya HAMRIOUI, *Chargée d'études à l'Association des Maires de France*
- L'accès au crédit des collectivités territoriales M. Michel GANZIN, *Directeur général adjoint du Crédit Agricole Val de France*
- Présentation du programme de prêts à long terme de la Caisse des Dépôts : M. Benjamin DUBERTRET, *Directeur des fonds d'épargne (sous réserve)*

11h00 : débats avec la salle

11h30 : discours

- M. Gérard HAMEL, *Président de l'AM28, Maire de Dreux*
- M. Albéric de MONTGOLFIER, *Président du Conseil général d'Eure-et-Loir, Sénateur d'Eure-et-Loir*
- M. Didier MARTIN, *Préfet d'Eure-et-Loir*

L'Agenda : quelques repères

- **23 septembre : Installation de nouveaux magistrats au TGI de Chartres**
- **24 septembre : Journée régionale « Plan interministériel de lutte contre la pauvreté » à Orléans**
- **26 septembre : Signature de 10 contrats emplois d'avenir à Châteaudun**
- **27 septembre : Signature de contrats emplois d'avenir avec « Habitat Eurélien »**
- **28 septembre : Congrès Annuel de l'Association des Maires et Présidents d'EPCI d'Eure-et-Loir à Châteaudun**
- **30 septembre : Inauguration du village de sécurité routière au collège de Terminiers**
- **1^{er} octobre : Action de communication sur les fonds européens « Petit déjeuner presse Europe »**
- **4 octobre : Ouverture par le préfet de la journée départementale de l'intelligence économique**
- **10 octobre : Réunion du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) de l'agglomération chartraine**
- **Du 11 au 14 octobre : 20^{ème} édition « Les Artisanales de Chartres »**
- **13 octobre : Paris-Tours cycliste – Départ à Authon du Perche**
- **14 octobre : Inauguration d'une « Maison de la Santé » à Senonches**
- **16 octobre : Cérémonie de remise de décrets de naturalisation à la préfecture**

1 100 formations en plus pour les demandeurs d'emploi d'ici fin 2013

Pour tenir compte des conclusions de la conférence sociale des 20 et 21 juin 2013, M. Michel Sapin, ministre du travail, a demandé aux préfets de région et aux présidents des Conseils généraux d'organiser une grande réunion régionale de mobilisation pour l'emploi.

En région Centre, l'Etat, le Conseil régional et les partenaires sociaux ont donc mobilisé le 6 septembre dernier près de 200 professionnels de l'emploi. Objectif : fédérer toutes les énergies pour faire entrer en formation, d'ici la fin de l'année, 1100 demandeurs d'emploi et les orienter vers des métiers où de nombreux postes demeurent non pourvus.



Allocution du préfet lors de la réunion régionale (Photo : Service de presse et de communication de la préfecture)

Dans le cadre du plan national « 100 000 formations prioritaires pour l'emploi », cette réunion a permis d'identifier, par bassin d'emploi et par secteurs, les formations à mettre en œuvre en région.

Tous les partenaires concernés ont loué le pragmatisme de cette démarche et se s'étaient et déjà impliqués dans l'exercice au cours de l'été.

Résultat : plus de 180 actions collectives de formation ont été arrêtées dans des secteurs dits « en tension » : BTP, transport-logistique, mécanique, arboriculture/viticulture, commerce, services à la personne...

Des formations courtes et sur mesure

Ces formations sont conçues en lien direct avec les postes à pourvoir. « *Leur durée sera dans l'ensemble assez courte* » précise Jean-Marc Vermorel, directeur régional de Pôle Emploi. « *Cela peut aller d'une dizaine de jours pour préparer un certificat à la conduite d'engins de chantier, à 3 mois voire 6 mois au plus* ».

La préparation opérationnelle à l'emploi (POE), dispositif mis en œuvre par Pôle Emploi depuis 2011, sera notamment utilisée car elle permet aux demandeurs d'emploi d'acquérir des compétences qu'ils peuvent mettre directement en pratique lors de leur immersion en entreprise. M. Guy Baudry, représentant du collègue salarié à la commission paritaire inter-professionnelle régionale pour l'emploi (COPIRE), soutient ce type de mesure sous réserve toutefois qu'elle donne accès *in fine* à une qualification reconnue afin de sécuriser l'employabilité future des bénéficiaires.

De son côté, le Conseil régional avait déjà lancé en début d'année un « Fonds réactif emploi-formation » pour mettre en œuvre des formations élaborées en réponse aux besoins de compétences exprimés par les acteurs économiques. 50 actions de formation, représentant 600 places, ont ainsi déjà été définies dans ce cadre. Pour M. François Bonneau, Président du Conseil régional, il est urgent désormais d'accompagner les organismes de formation dans la mise en œuvre rapide de ces actions ainsi que de faciliter la mobilité des demandeurs d'emploi. En effet, ceux-ci pourront être amenés à suivre une formation dans un autre bassin d'emploi que celui où ils résident.

Suite

Valoriser l'attractivité des métiers

Certains secteurs d'activité enregistrant des offres d'emploi non satisfaites doivent aussi faire face à une image parfois dégradée dans le domaine des conditions d'emploi. M. Patrick Ugart, représentant « employeur » de la COPIRE en est conscient et reconnaît qu'il appartient maintenant aux branches professionnelles de mobiliser les chefs d'entreprises. « *Nous avons identifié 2 100 emplois à pourvoir immédiatement au niveau régional* » indique-t-il. « *Ce sont des emplois durables que nous souhaitons satisfaire et il faut que nous fassions passer ce message* ».

Car, *in fine*, lorsque que Pôle Emploi aura identifié les demandeurs d'emplois susceptibles d'occuper ces postes non pourvus, encore faudra-t-il convaincre ces derniers de l'attractivité du métier proposé et s'assurer de leur motivation. « *Nous avons pris l'habitude d'organiser des " évaluations en milieu de travail " (EMT)* » note M. Thierry Emelin, directeur d'une société de transports dans le sud de la région. « *Les personnes viennent chez nous une semaine pour voir si le métier leur convient. Seuls les candidats volontaires et motivés entrent ensuite en formation* ».

Même constat de la part de Mme Anne-Catherine Gapin, chargée de l'ingénierie de formation à Constructys Centre, l'organisme paritaire collecteur agréé (OPCA) de la construction. « *Pour le chantier de la ligne ferroviaire à grande vitesse (LGV) Tours-Bordeaux, 80 % des demandeurs d'emplois ayant suivi une formation en alternance ont été embauchés. Mais ce bon résultat a nécessité beaucoup de travail en amont via l'organisation de réunions d'information, de visites de chantier...* ».

Le coût du dispositif « 100 000 formations prioritaires pour l'emploi »

En région Centre, près de 5,5 millions d'euros seront mobilisés d'ici la fin de l'année pour l'entrée en formation de 1 100 demandeurs d'emplois : l'Etat participe à hauteur de 1,7 millions d'euros, le Conseil régional 1,4 millions d'euros, Pôle Emploi 0,3 million d'euros, Agefiph 0,5 million d'euros.

Au niveau national, les partenaires sociaux et l'Etat ont dégagé chacun respectivement une enveloppe de 50 millions d'euros pour offrir 30 000 actions de formation supplémentaires à des chômeurs d'ici la fin 2013.

Les sous-préfets mobilisés

L'objectif de 1100 entrées en formation d'ici la fin de l'année peut donc paraître ambitieux mais Etat, Région et partenaires sociaux sont plus que jamais prêts à l'atteindre grâce à une coordination et une implication renforcée. « *Je vais solliciter les sous-préfets et leur demander qu'ils rencontrent les chefs d'entreprises des secteurs faisant face à des difficultés de recrutement* » annonce Pierre-Etienne Bisch, Préfet de la région. « *Il convient en effet de définir plus en détail les types de postes à pourvoir* ». Sans oublier que parallèlement à cet effort de formation sans précédent, le déploiement des dispositifs d'accès à l'emploi (emplois d'avenir, emplois aidés, contrat de génération...) se poursuit à travers la mobilisation des services publics de l'emploi locaux (SPEL).

Inauguration du FRAC (Fonds régional d'art contemporain) Centre

L'Europe investit au plus près de chez vous : « Un nouveau FRAC Centre ! »

En travaux depuis 2011, le nouveau site du FRAC localisé à Orléans sur l'ancien lieu des Substances militaires a été inauguré le 5 septembre 2013 en présence de Madame Aurélie Filippetti, ministre de la culture et de la communication. Désormais, le FRAC dispose d'une surface globale de 8 079 m² (dont 4 321,60 m² en extension neuve et 3 757,40 m² en réhabilitation), ainsi que d'un local de réserves, situé à Saint-Jean-de-Braye (45).

L'Europe s'attache à préserver activement le patrimoine culturel européen par tous les moyens afin de le rendre accessible à tous. Pour cela, l'Europe permet à des projets et des initiatives, destinés à mettre à l'honneur la diversité culturelle et à améliorer le patrimoine culturel commun, de se développer sur ses territoires grâce aux nombreux financements qu'elle met à disposition des acteurs culturels, des institutions du secteur culturel et des institutions officielles.

Cette opération, d'un coût total de plus de 12,76 millions d'euros, est financée à hauteur de 2,75 millions d'euros par le FEDER (Fonds européen pour le développement régional) qui intervient via la mesure « Valorisation du patrimoine naturel et culturel » et qui permet de réhabiliter et de structurer des équipements destinés à la culture.

Avec la coopération de l'Etat, qui a investi 2,744 millions d'euros, la Région Centre qui finance à hauteur de 6,15 millions d'euros, et la participation de la Ville d'Orléans d'un montant de 1,12 millions d'euros, le FRAC Centre va pouvoir se développer autour de ses trois axes principaux :

- Enrichir et valoriser les collections autour de l'art et de l'architecture (nouveaux espaces de présentation des collections permanentes, nouvelles réserves),
- Développer les actions de diffusion dans les nouveaux espaces et en région (espaces d'expositions adaptés, galerie d'actualité),
- Développer les programmes de sensibilisation des publics.



La gastronomie en fête !!



La 3^{ème} édition de la Fête de la gastronomie, consacrée aux métiers de la cuisine et aux arts de la table, se tiendra les vendredi 20, samedi 21 et dimanche 22 septembre 2013, sous l'impulsion de Mme Sylvia Pinel, ministre de l'artisanat, du commerce et du tourisme, et sous le parrainage de M. Thierry Marx, cuisinier français adepte de la cuisine moléculaire.

La gastronomie à moins de 5 euros !

27 grands chefs des 27 régions françaises ont créé une recette spéciale à moins de 5 euros pour « battre en brèche l'idée reçue selon laquelle la grande cuisine est forcément chère ». En région Centre, la recette est proposée par M. Bernard Charret, du restaurant Les Chandelles gourmandes, à Larçay (37), adepte du bio et du *Slow food*.

Les recettes sont mises gratuitement à la disposition de tous pour la fête de la gastronomie, sous forme d'e-book, sur les sites :

www.artisanat-commerce-tourisme.gouv.fr

www.fete-gastronomie.fr

Banquets populaires, pique-niques, parcours gourmands...

...Dîners de quartier, repas conviviaux, dégustations, démonstrations culinaires,... La liste des événements et le programme en région Centre sont disponibles sur la page :

www.fete-gastronomie.fr/fr/evenements

Recherche par ville, code postal ou département.

« Votre invité est notre invité »

Pour la troisième année consécutive « Tous au restaurant » s'associe à la Fête de la gastronomie en proposant à tous les amateurs de bons plats de partager un repas autour de l'événement « Votre invité est notre invité ».

Le principe est simple : sur inscription (obligatoire), le restaurateur offre le menu (entrée, plat et dessert, hors boisson) au second convive. Une vingtaine de restaurateurs des six départements de la région Centre participe à cette opération.

En savoir plus et s'inscrire : www.tousaurestaurant.com

Quelle politique alimentaire en région Centre ? Mobiliser tous les acteurs de la chaîne, pour que « Bien manger soit l'affaire de tous ».



Le Programme National pour l'alimentation (PNA), institué par la loi de modernisation agricole du 27 juillet 2010, vise à promouvoir une bonne alimentation pour tous. Sa mise en œuvre est pilotée par la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF). Interministériel, il vise à mobiliser tous les acteurs de la chaîne alimentaire. Il doit notamment renforcer les liens entre la production agricole et le citoyen. Il ambitionne de préserver le modèle alimentaire français, moteur dynamique de notre économie, fragilisé par des comportements alimentaires en rupture,

liés à des modifications de repères sociaux et alimentaires.

En 2013 le Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt a décidé de centrer ses actions sur trois priorités :

- la justice sociale, avec une attention particulière vers les publics les plus fragiles,
- la jeunesse,
- et l'ancrage territorial, qui met en exergue l'implication forte des collectivités locales.

La restauration collective sociale, et particulièrement celle en faveur des scolaires, constitue une occasion privilégiée de développer cette politique alimentaire. Une conférence était organisée au Centre régional de documentation pédagogique (CRDP), le mercredi 15 mai 2013, par le Comité de coordination des collectivités, avec l'appui de la DRAAF. Elle visait à identifier les principaux défis, occasions d'agir, et outils disponibles pour promouvoir une restauration collective responsable. Elle a rassemblé près de 150 personnes : élus, inter-professions agricoles, personnels des trois administrations (État, collectivités locales, et secteur hospitalier), dont beaucoup d'agents intervenant dans les restaurants sociaux, en particulier des chefs cuisiniers.



Les efforts pour améliorer le régime alimentaire doivent être poursuivis : la dernière enquête Obésité épidémiologie (ObEpi) nous confirme la montée du risque d'obésité, qui concerne 15 % des Français, même si la progression se ralentit au cours des dernières années.

Suite

En restauration scolaire, des dispositifs réglementaires s'imposent maintenant pour respecter l'équilibre alimentaire, et devraient être étendus à d'autres catégories d'établissements. Des exemples ont été donnés d'actions particulières visant à promouvoir la consommation de fruits, notamment en mobilisant les moyens du programme européen «Un fruit pour la récré», encore trop peu développé en France.



La lutte contre le gaspillage alimentaire fait l'objet de multiples initiatives, qui ont pu être partagées, avec des résultats parfois spectaculaires : dans le cadre d'une expérimentation conduite par la Région auprès de quatre lycées avec l'appui du Programme national pour l'alimentation (PNA), une moyenne de 208 g de perte par personne a été constatée. Elle a été réduite à 88 g.

Le renforcement de l'approvisionnement en circuits courts, et en produits biologiques – pour lequel l'objectif fixé par le Grenelle de l'environnement d'introduire 20 % en restauration collective est bien loin d'être atteint – constitue aussi un axe majeur d'intervention des collectivités locales, en partenariat avec les Chambres d'agriculture.

La journée a été conclue par des témoignages et la présentation d'outils (guides, affiches, jeux,...), visant à orienter la production et la consommation alimentaire vers des processus respectant mieux les objectifs du développement durable. C'est bien à partir de ces mobilisations sur le terrain que les grands objectifs fixés au niveau international pourront être atteints.

Appel à projets régional



L'appel à projets régional du Programme national pour l'alimentation pour les établissements d'enseignement agricole (année scolaire 2013-2014) est disponible à l'adresse suivante :

www.ddaf45.agriculture.gouv.fr/IMG/doc/Appel_a_projet_PNA_2013_03-04-2013_VF_cle0f66a3.doc

Les dossiers sont à déposer pour le 20 septembre 2013 au plus tard.

Les parkings des services de l'Etat en région Centre équipés en bornes de recharge électrique

A la suite du plan de soutien à la filière automobile adopté le 25 juillet 2012 par le Gouvernement, les services de l'État et de ses opérateurs se sont engagés dans la transition énergétique de leur parc automobile ; au moins 25 % des nouveaux véhicules achetés devront être équipés d'un moteur électrique en version hybride ou en version exclusivement électrique.



En région Centre, les premiers véhicules électriques ont été réceptionnés et mis en service au sein des flottes de véhicules administratifs dès le début de l'année (*cf. Lettre de l'État dans la région Centre du 17 janvier 2013*).

Dans le but de développer l'emploi des véhicules électriques, un plan d'équipement en infrastructures de recharge des parkings des services de l'État en région Centre a été établi. Ces bornes sont installées sur les parcs de stationnement réservés aux véhicules administratifs dès lors que le service est susceptible d'accueillir même temporairement un véhicule électrique. Ainsi, un service ne disposant pas encore de véhicule électrique bénéficiera d'un équipement de recharge afin de faciliter la mobilité des véhicules électriques de l'État dans la région Centre.

D'ici la fin de l'année 2013, c'est un total de 16 parkings de services de l'État en région Centre destinés au stationnement de véhicules administratifs en cités administratives, en préfectures ou en directions régionales et situés dans les villes chef-lieu de département, qui seront pourvus d'un dispositif de recharge pour véhicules électriques.

Contact : Eric Eberstein - Chef Mission Régionale Achats (02 38 81 43 76)

Rencontre sur les possibilités de marchés du ministère de la Défense (hors armement)

Jeudi 3 octobre 2013 à 14h00

Polytech Orléans

8 rue Léonard de Vinci - 45100 ORLEANS La Source - Entrée Pascal



Avec 5 milliards d'euros d'achats, le ministère de la Défense constitue le premier acheteur public national. Pour découvrir les occasions de marchés des achats - hors armement - de ce grand donneur d'ordre public, les CCI (Chambres de commerce et d'industrie) de région Centre et le ministère de la Défense organisent une rencontre destinée aux PME de l'industrie, des services et de la construction.

Au programme :

- Une conférence plénière sur la politique d'achats, le type de prestations recherchées et les entités d'achats,
- 5 ateliers animés par les acheteurs des segments d'achats : infrastructures – bâtiment – travaux publics, services généraux – fournitures courantes – denrées alimentaires, maintenance (aéronautique et terrestre) – matériels scientifiques et techniques, santé, et informatique.

Contacts et inscriptions avant le 25 septembre 2013 auprès de :

Florence Uselli – Tél.: 02 38 25 25 27 – florence.uselli@centre.cci.fr

Annie Juranville – Tél.: 02 38 25 25 83 – annie.juranville@centre.cci.fr

Résultats détaillés du recensement de la population 2010 disponibles au niveau communal



Mise à disposition des résultats statistiques du recensement 2010 sur le site www.insee.fr, pour des niveaux géographiques très variés : commune, communauté d'agglomération, communauté de communes, zone d'emploi, département, ... Particulièrement destinés au grand public, les chiffres clés présentent sous forme de tableaux et de graphiques les résultats essentiels du recensement. Des bases de données permettent de reconstituer les résultats pour des zonages personnalisés.

Lien direct :

<http://www.insee.fr/fr/bases-de-donnees/default.asp?page=recensement/resultats/rp2010.htm>